

Image not found or type unknown



Frais pour le nu-proprietaire

Par **ARIDOM**, le **01/10/2008** à **10:57**

Je pense que mon ex,recemment nu-propriétaire ainsi que son frère et sa soeur,fait passer comme charges (pour dire qu'il n'a plus d'argent pour payer la pension alimentaire de mon fils) un crédit très important pour des travaux dans la maison de sa mèrern Pensez- vous que ces frais ne sont pas légaux car il aurait fallu qu'ils soient partagés par les 3 nu-propriétaire? rn Mon ex dit également qu'il dépense 200€ par mois d'essence pour aller voir sa mère .Le frère et la soeur habitants très loin cette charge devrait être également partagée en 3 ? Merci pour votre réponse